

# Projet de parc agrivoltaïque de Cammarc

## Communes de Livers-Cazelles et Salles (81)

EARL Gantié



CalyWattSol



CALYCÉ

PARTENAIRE DE  
**L'INRAE**  
dans le cadre du pôle national  
de recherche sur l'agrivoltaïsme

11 décembre 2025

MEMBRE DE L'ASSOCIATION  
**France**  
Agrivoltaïsme

## Contexte réglementaire

### **Décret n°2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L. 211-9 du Code de l'énergie**

Le comité de projet doit se réunir avant le dépôt de la première demande d'autorisation du projet afin de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration dans le territoire couvert par celui-ci.

Pour les installations solaires photovoltaïques d'une puissance > 2,5 MWc, le comité de projet est constitué :

- Du porteur de projet,
- D'un représentant de chaque commune d'implantation du projet,
- D'un représentant de la communauté de communes,
- D'un représentant de chaque commune limitrophe des communes d'implantation du projet.

## Présentation de l'entreprise

## Présentation de CalyWattSol

### Au croisement de l'agriculture et de l'énergie solaire

CalyWattSol, dont les agences sont situées à **Toulouse et Reims**, est une société **spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation de projets agrivoltaïques**.

**En partie fondée par des agriculteurs et déjà actifs depuis plus de 20 ans dans les énergies renouvelables** avec le groupe Calycé, ils ont su fédérer des compétences et de l'expérience afin de répondre aux ambitions de l'agrivoltaïsme.



## Présentation de Calywattsol

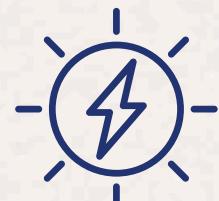
### CalyWattSol en quelques chiffres



30 personnes spécialisées



48 départements, 4 régions



800MW mis en services



CalyWattSol  
L'ancre local

### Nos actionnaires

**WATTS.green**

 **CALYCÉ**  
*L'ancre local*

deviennent

  
**CA**  
NORD EST  
PARTENAIRES

**RIVE**  
PRIVATE INVESTMENT

### Fusion

 **CALYCÉ**  
*L'ancre local*

&



**CalyWattSol**

deviennent

 **Calycé Sun**  
*L'agrivoltaïsme par et pour les agriculteurs*

# Présentation de l'exploitation agricole

## Volet agricole : contexte de l'exploitation agricole

**EARL Gantié**  
**David Gantié (45 ans)**  
**SAU 86,5ha**  
**Exploitation familiale depuis plusieurs générations**  
**Création de la société en 2002**

Activité agricole : Polyculture élevage

Production animale :

Bovin viande (Limousines), veau d'Aveyron et du Ségala  
27 mères et 20 veaux à l'engraissement

Production végétale en sec :

24,7 ha en céréales

6,7 ha de féveroles

11,4 ha de RGI

13,7 ha de luzerne

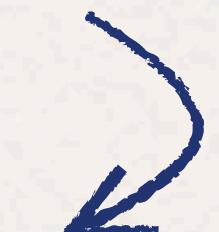
26,6 ha en prairies permanentes

3,4 ha de couverts végétaux



Système alimentaire basé sur l'ensilage d'herbe, foin de luzerne, et pâturage (+ céréales et aliments complémentaires pour l'engraissement)

- Prairie permanente
- Luzerne
- Céréales
- Couverts végétaux
- Féveroles
- RGI



Autonome en fourrages et céréales  
Vente du surplus

## Présentation de la zone d'étude

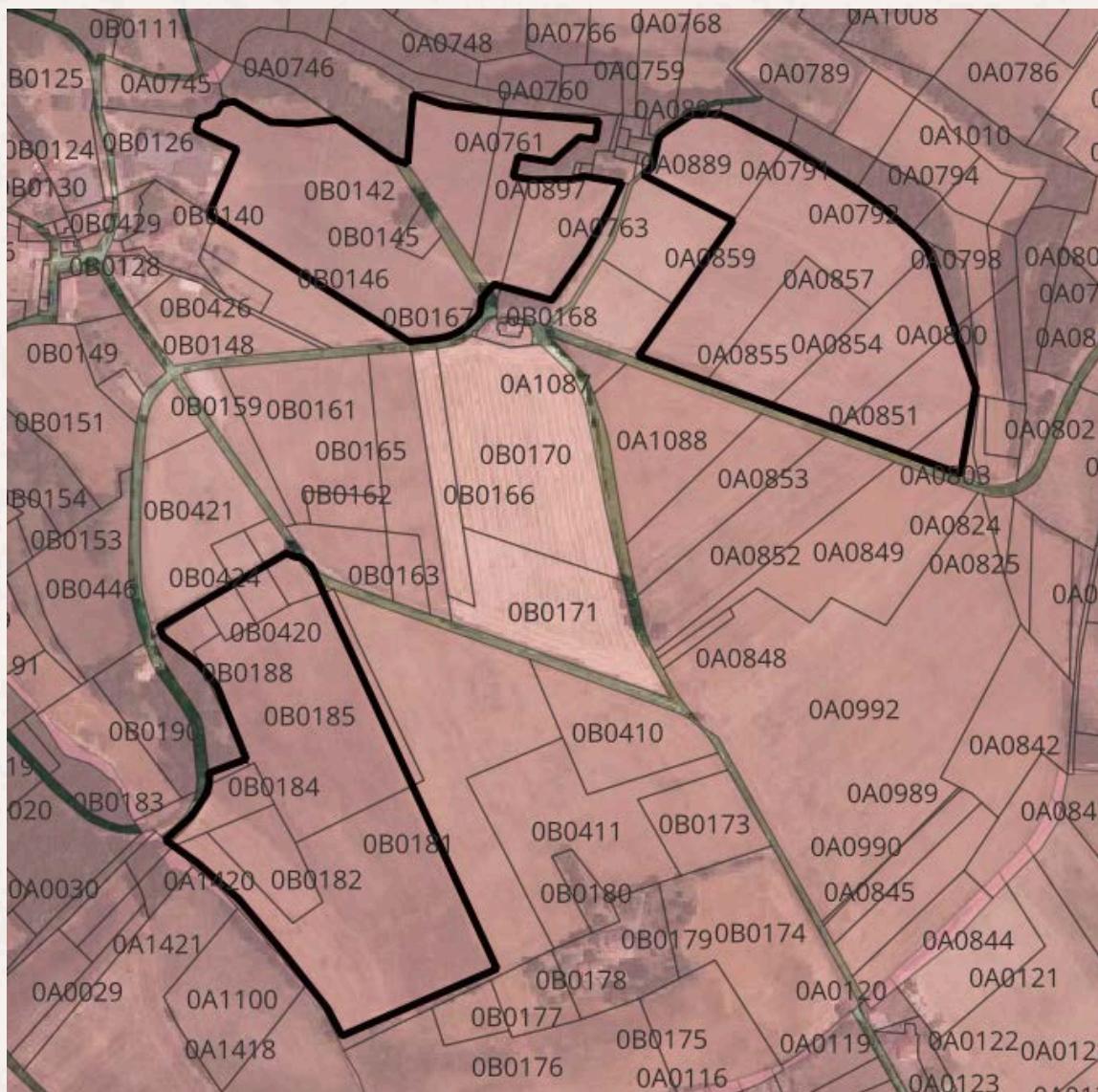
## Localisation géographique

**Le projet se situe sur les communes de Livers-Cazelles et Salles dans le département du Tarn (81)**

**Lieu-dit "Cammarc"**



## Parcellaire



La zone d'étude présente une superficie d'environ 17ha.

## Urbanisme



Le projet se trouve en zonage A du PLUi de la communauté de communes du Cordais et du Causse

## Volet agricole : parcellaire du projet / choix du site



### Choix du site :

- Potentiel agronomique des terres  
Qualité du sol moyenne, sol peu profond
- Aléas récurrents sur les parcelles  
Présence de gibier très fréquente
- Parcelles proches des stabulations
- topographie adaptée
- servitudes respectées
- Proximité d'un poste source

### Situation actuelle (avant projet APV)

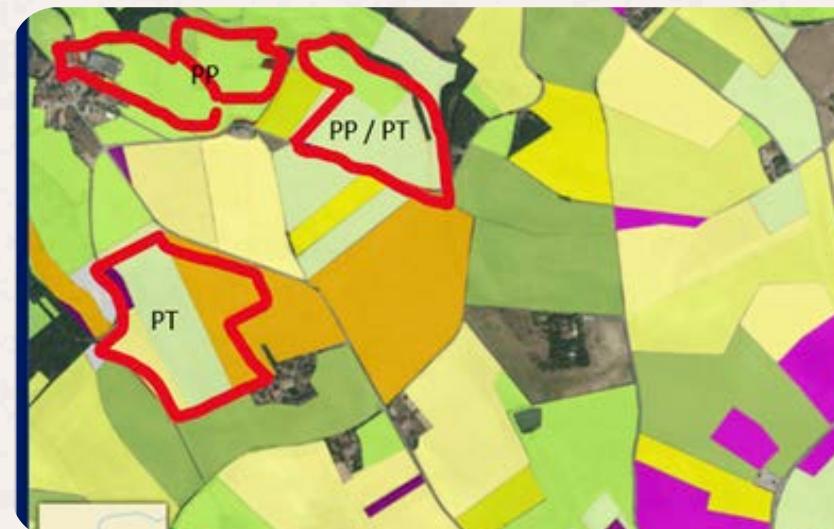
Parcelle 1 : prairie permanente en pâturage (sortie de stabu)

Parcelle 2 : prairie permanente en pâturage

Parcelle 3 : prairie temporaire (raygrass / luzerne)

Parcelle 4 : prairie temporaire (luzerne / raygrass / céréales)

RPG 2021



RPG 2022



RPG 2023



## Volet agricole : parcellaire du projet / choix du site

**Potentiel agronomique du site,  
analyses visuelles terrain et sondage  
avec analyses physico chimique :**

*Terres de qualité moyennes à  
satisfaisantes*

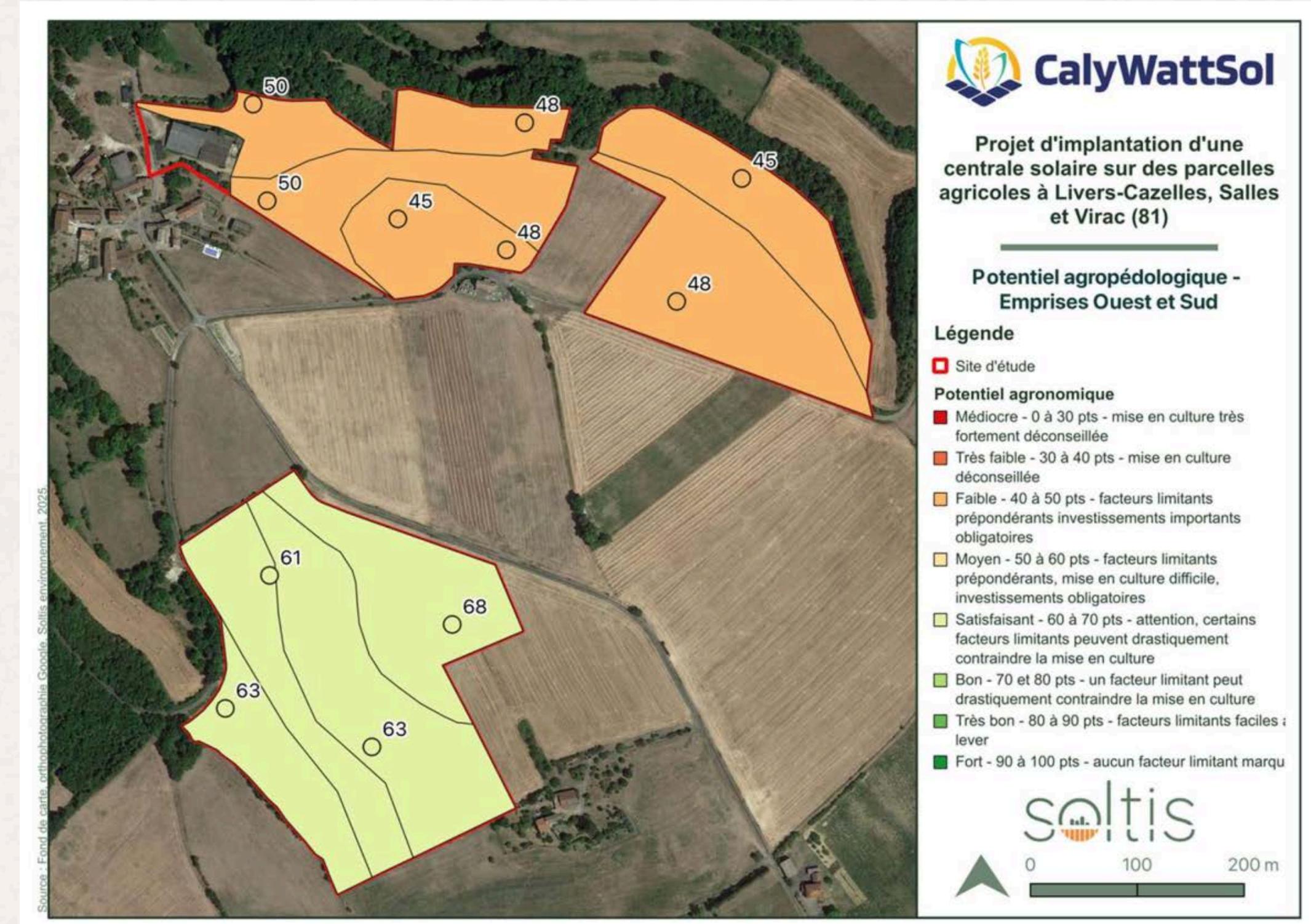


Figure 8. Potentiel agronomique des sols de l'emprise Ouest et Est. Le chiffre indiqué correspond au nombre de points (note /100).

## Volet agricole : photos des parcelles (juillet 2024)



## Le projet agrivoltaïque

## Volet agricole : description du projet agrivoltaïque

### Objectifs du projet :

Création d'îlots de pâturage proche des stabulations, passer sur un **système plus herbager** en protégeant les troupeaux des aléas en **préservant la ressource fourragère**.

- Réduction au maximum de la mécanisation sous panneaux
- Valorisation de l'herbe dans la ration par la mise en place d'un PTD
- Diminution du taux de chargement au pâturage (de 0,77 UGB/haSFP à 0,73 UGB/ha SFP)
- Financement d'équipements (clôtures, abreuvoirs...)

### Situation future (avec projet APV)

Coactivité : **pâturage tournant dynamique et fauche**

Surface clôturée : **environ 11.52 ha**

Technologie : **trackers (pâturage et fauche) et fixes (pâturage)**

Puissance : **6,37 MWc**

Distance pieu à pieu : **12.15m (fixe) - 13m à 13m20 (tracker)**

Taux de couverture : **<40%**

% Surface non exploitée : **<10% (note technique)**



## Volet agricole : description du projet agrivoltaïque



Pré-localisation des îlots de pâturage  
tournant dynamique par la CA81

Aménagement en **16 paddocks** pour permettre un pâturage tournant traditionnel avec des surfaces moyennes de **1ha** et une durée de présence de **2 jours** par paddock.

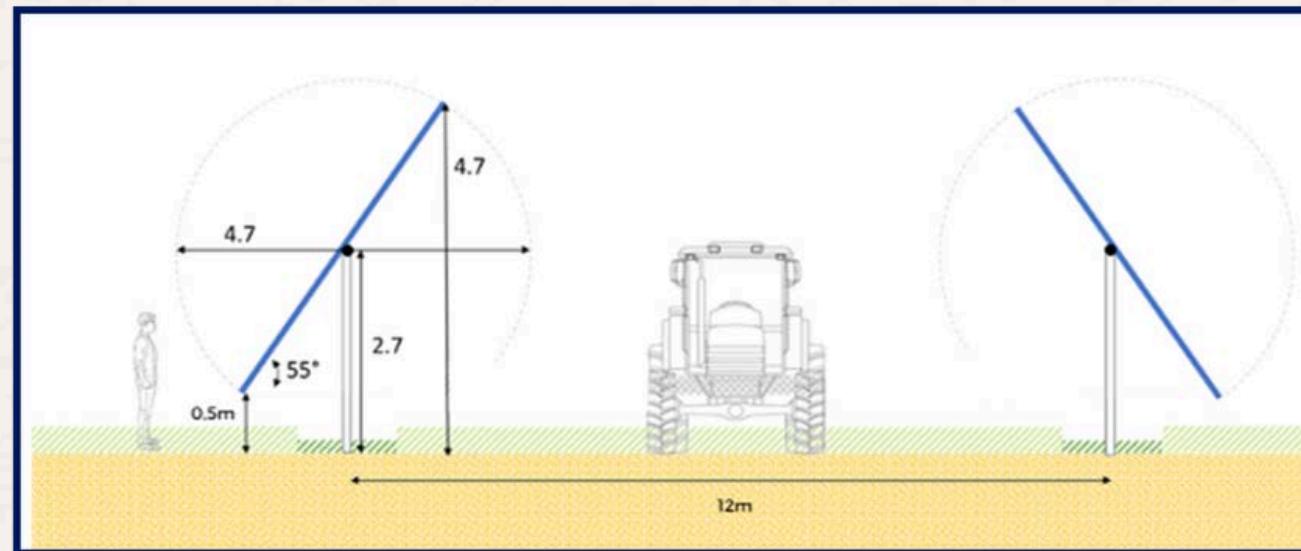
Avec un chargement de **37 ares/UGB**, ces surfaces pourront permettre de faire pâture **27 UGB** (soit le troupeau de vaches allaitantes actuel).

Portails en rouge  
Abreuvoir en bleu  
Chemin d'accès en marron  
Clôtures en vert

## Volet agricole : la structure

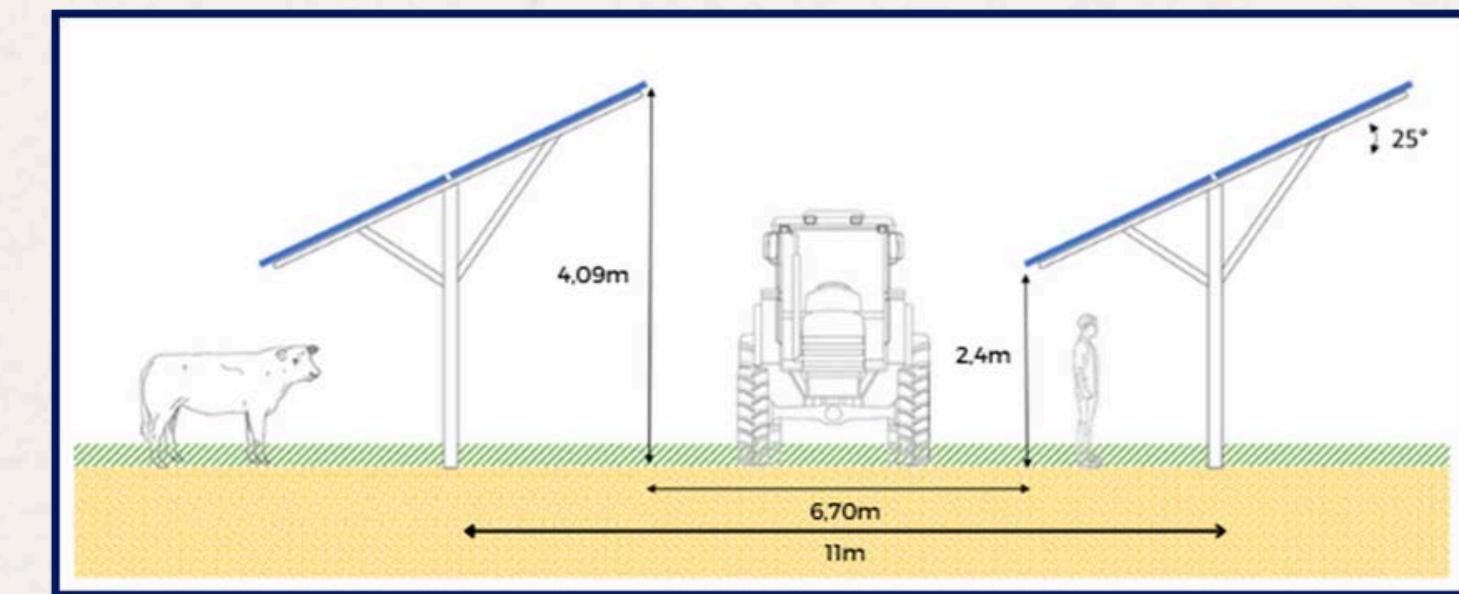
### Trackers

**Les trackers** pilotables permettent de proposer des zones d'ombrages en améliorant les conditions de pâturage et en protégeant la prairie face aux sécheresses et au stress thermique et hydrique, le tout en facilitant le passage des machines agricoles.



### Panneaux fixes

**Les tables fixes** permettent de proposer des zones d'ombrage en améliorant les conditions de pâturage et protégeant la prairie face aux sécheresses et au stress thermique et hydrique.



Les structures sont de type mono-pieu ou bi-pieux centraux pour assurer une mécanisation de la parcelle et des pieux battus permettant d'assurer une réversibilité totale de la structure photovoltaïque.

## Etudes en cours

### Volet Naturel :

Bureau d'études : Artifex

- Lancé en juillet 2024
- Etat initial du VNEI reçu en septembre 2025



### Volets physique et humain :

Bureau d'études : Artifex

- Relevés été 2025
- Etat initial du volet généraliste reçu en septembre 2025

### Volet paysager :

Bureau d'études : Artifex

- Relevés paysagers été 2025
- Etat initial du volet paysager reçu en septembre 2025

Lancement des études d'impacts et mesures - Automne 2025



### Volet Agricole :

- Accompagnement agricole

CA 81 (rendue)

- Etude préalable agricole (EPA)

Artifex (lancée, états initiaux rendus)

- Etude agropédologique

Soltis (rendue)

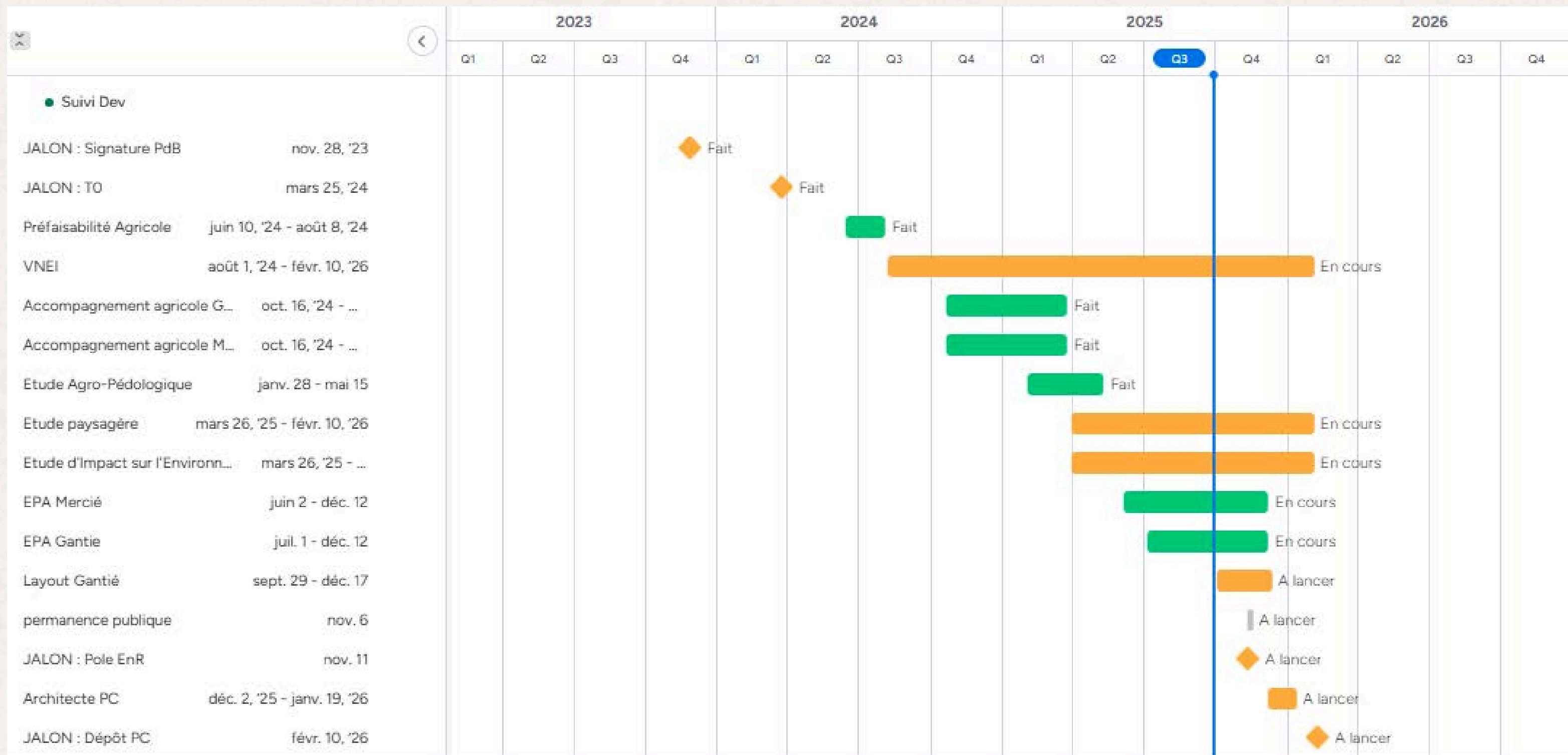
- Etude économique

Centre de gestion de l'exploitation (en cours)

- Etude pousse de l'herbe et bien-être animal (en

interne, Optisoléo)

## Planning



# **Etude d'impact sur l'environnement**

## Enjeux environnementaux

### Analyse bibliographique

Le site d'étude n'est concerné par :

- Aucun zonage écologique
- Aucune zone humide réglementaire



Projet :  
Livers-Cazelles /  
Salles (81)

Parcellaire GANTIE  
Rayon 5km  
ENVIRONNEMENT  
ZNIEFF Type 1

Date de réalisation :  
11/01/2024



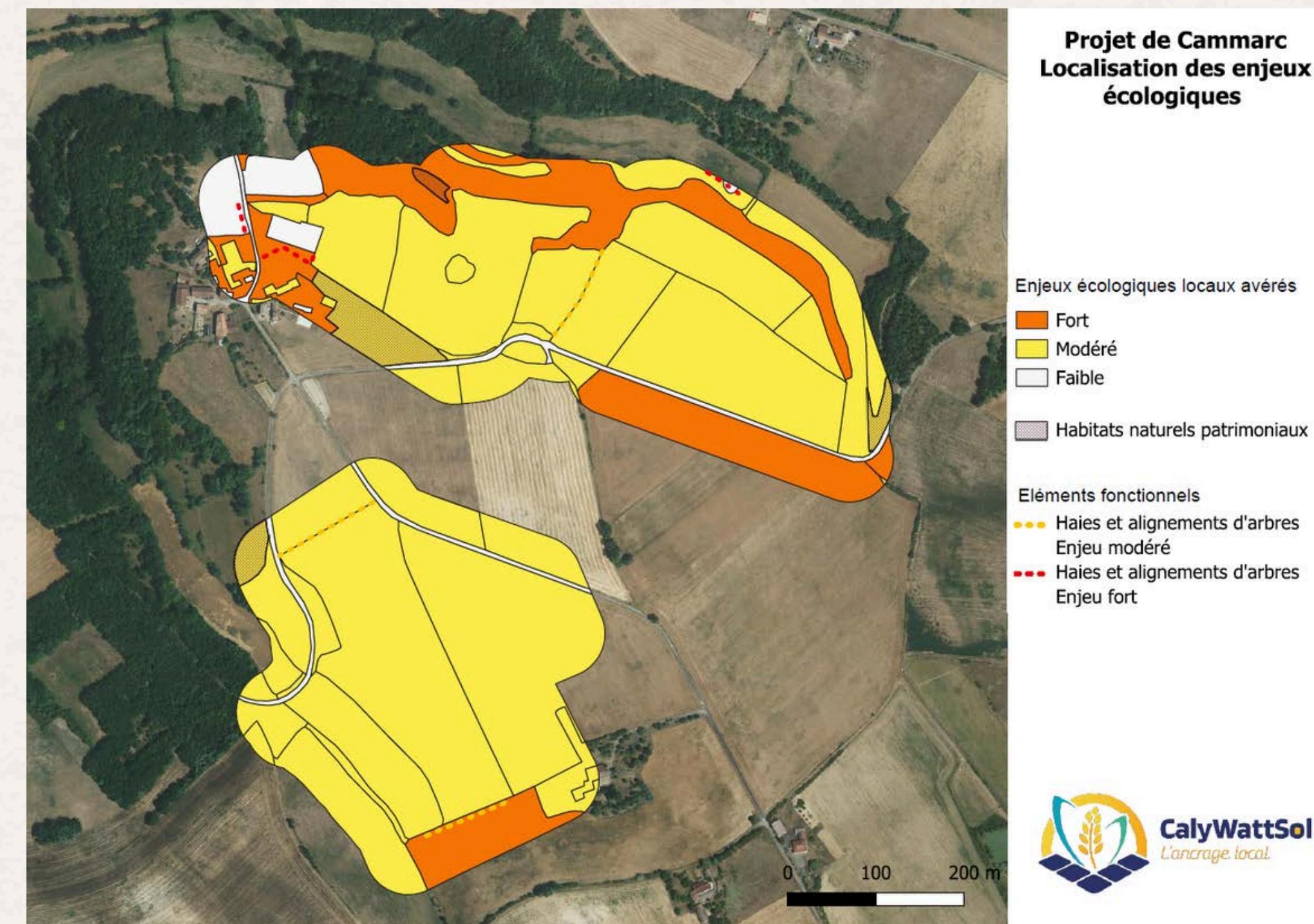
## Enjeux environnementaux

### Extrait de l'état initial

**La zone d'étude n'intersecte aucun zonage environnemental réglementaire**

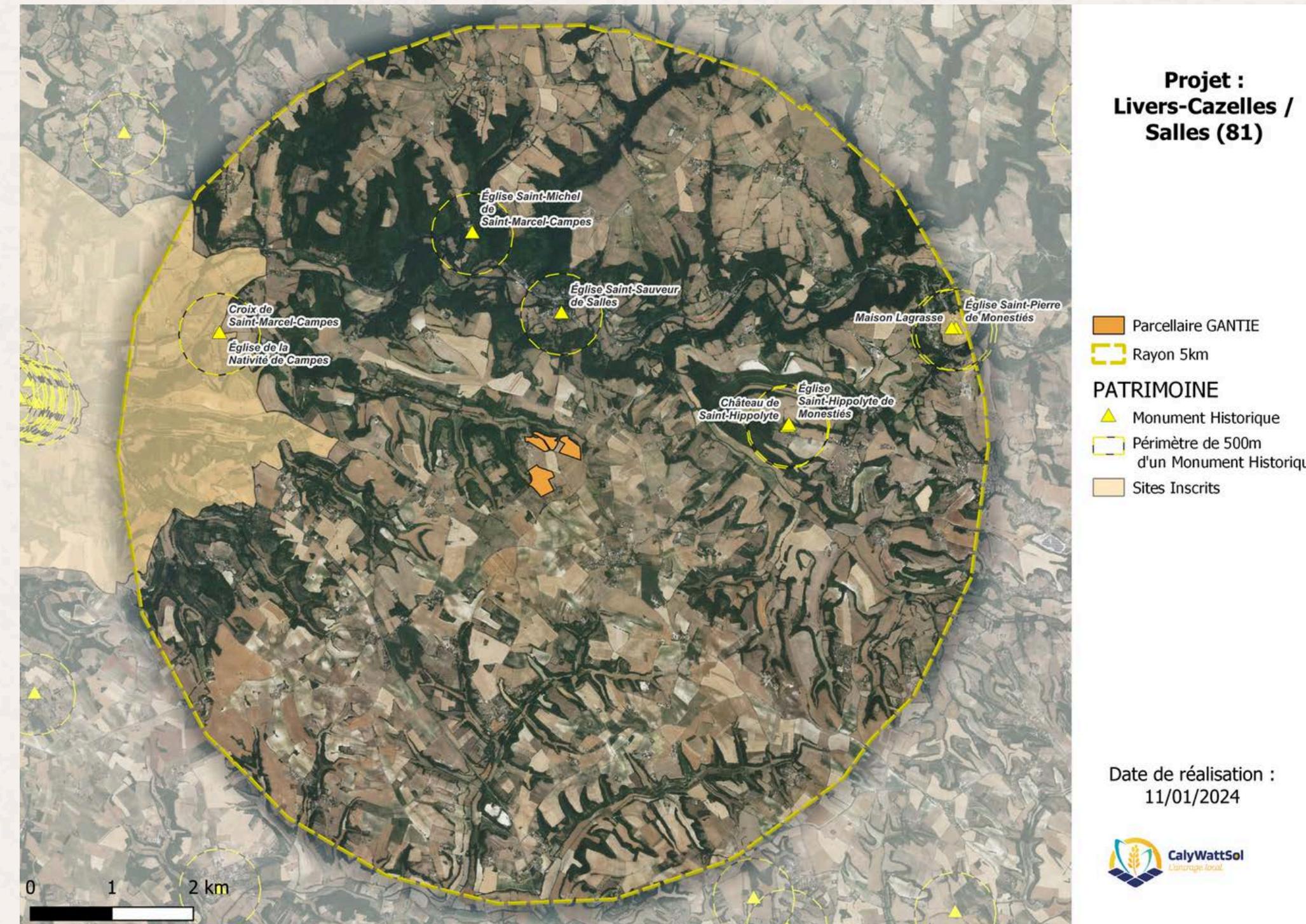
**Aucune zone humide n'a été identifiée (critère floristique et pédologique)**

**Un évitement de toutes les zones à enjeux forts est prévu**



## Enjeux patrimoine

Le site d'étude se trouve en dehors des périmètres de protection des sites inscrits ou classés (le plus proche étant à 1.5km)



## Enjeux paysagers

### Analyse paysagère de l'aire d'étude immédiate et concertation



**Eté 2025 :**

Riverains rencontrés par le porteur de projet et/ou le porteur de projet accompagné de l'équipe Calywattsol

Lors de certaines rencontres des photomontages ont été présentés

## Enjeux paysagers

### Analyse paysagère de l'aire d'étude immédiate et concertation



on de



Version de travail



Version de travail



## Adéquation avec le décret

## Volet agricole, respect de la loi APER



Critère de la loi APER	Etat du critère	Commentaire
<b>Agriculteur actif</b>	✓	David Gantié, agriculteur actif
<b>Deux services rendus parmi les 4 définis, et pas d'atteinte aux deux autres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du potentiel et de l'impact agronomique</li> <li>• Adaptation au changement climatique</li> <li>• Protection contre les aléas</li> <li>• Amélioration du BEA</li> </ul>	✓	Adaptation au <b>changement climatique</b> , protection des prairies face aux sécheresses Amélioration du <b>BEA</b> , ombrage créé avec les panneaux
<b>Production agricole significative</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone témoin non nécessaire</li> <li>• Comparaison aux valeurs moyennes locales disponibles</li> </ul>	✓	<b>Valeurs moyennes locales</b> disponibles
<b>Revenus durable</b>	✓	Une <b>étude économique</b> est en cours pour démontrer ce critère
<b>Activité agricole principale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de couverture</li> <li>• Dimensions adaptées</li> <li>• &lt;10% de surface non exploitable</li> </ul>	✓	Taux de couverture < <b>40%</b> Dimensions <b>adaptées à l'activité du pâturage</b> des vaches allaitantes Surface non exploitabile < <b>10%</b>
<b>Installation réversible</b>	✓	<b>Installation réversible</b> à une activité d'élevage ou de fauche

## Retombées sur le territoire

Fiscalité CC	FPU		
Hypothèses Taux			
	Taux Communal	Taux Interco	Taux Département
Taxe d'Aménagement	1,00%	0,00%	1,50%
TFPB	37,48%	8,33%	-
CFE	0,00%	31,89%	-
Répartition IFER	20%	50%	30%

Estimation Taxe d'Aménagement* (uniquement à construction)			
	Commune	Interco	Département
Taxe d'Aménagement	2 800 €	- €	4 200 €

Estimation retombées Annuelles*			
	Commune	Interco	Département
IFER**	3 800 €	9 600 €	5 700 €
TFPB	2 300 €	500 €	- €
CFE	- €	2 800 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 100 €</b>	<b>12 900 €</b>	<b>5 700 €</b>

\* Estimation arrondie à la centaine d'euro, selon les taux en vigueur et les hypothèses de marché à date de simulation

\*\* Montant estimé de l'IFER à la date de construction (tenant compte de l'inflation)

## Dessertes

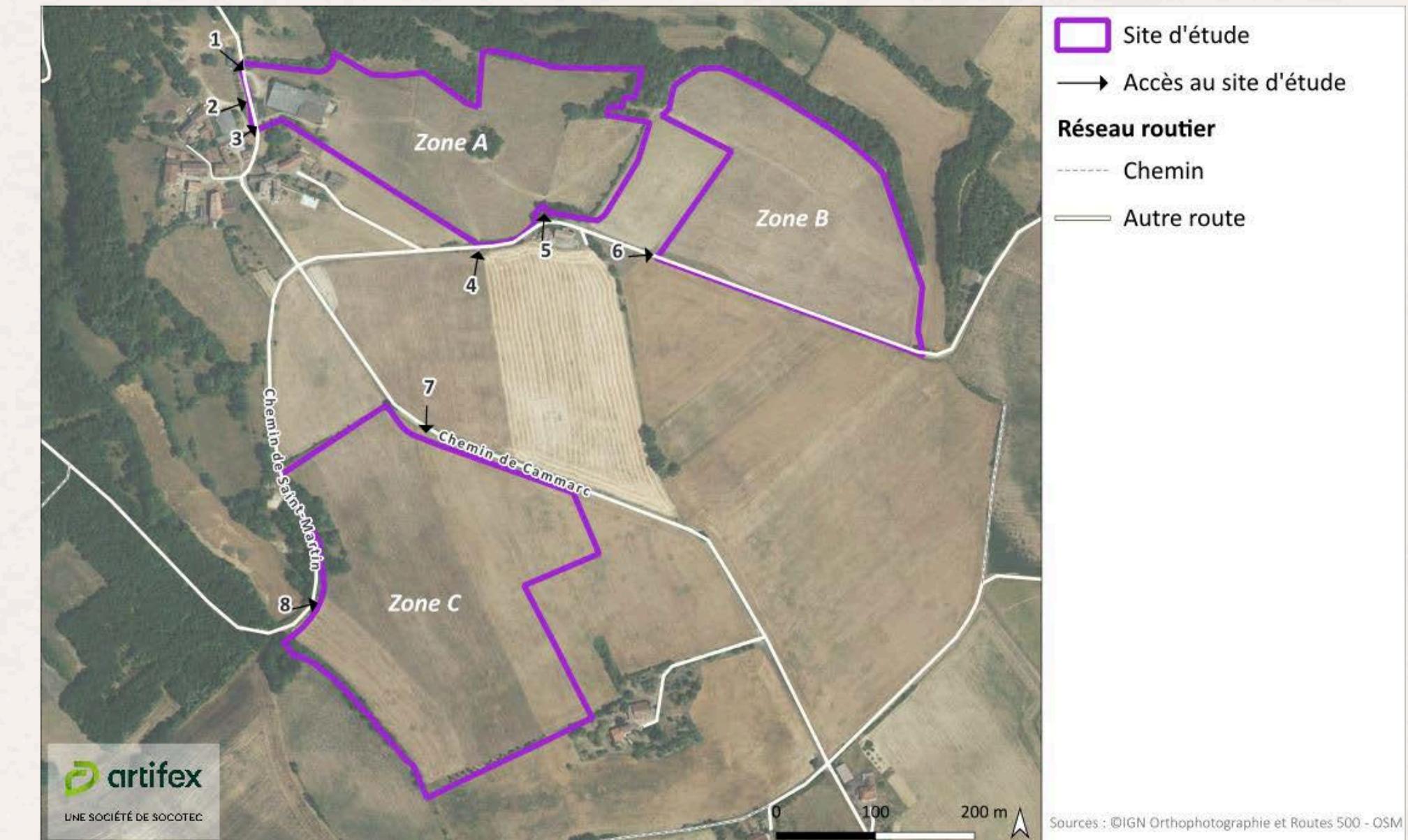
## Dessertes

Plusieurs routes communales longent les limites du site d'étude.

L'accès au site d'étude se fait donc aisément par plusieurs entrées via les routes communales qui sillonnent le secteur du site d'étude ;

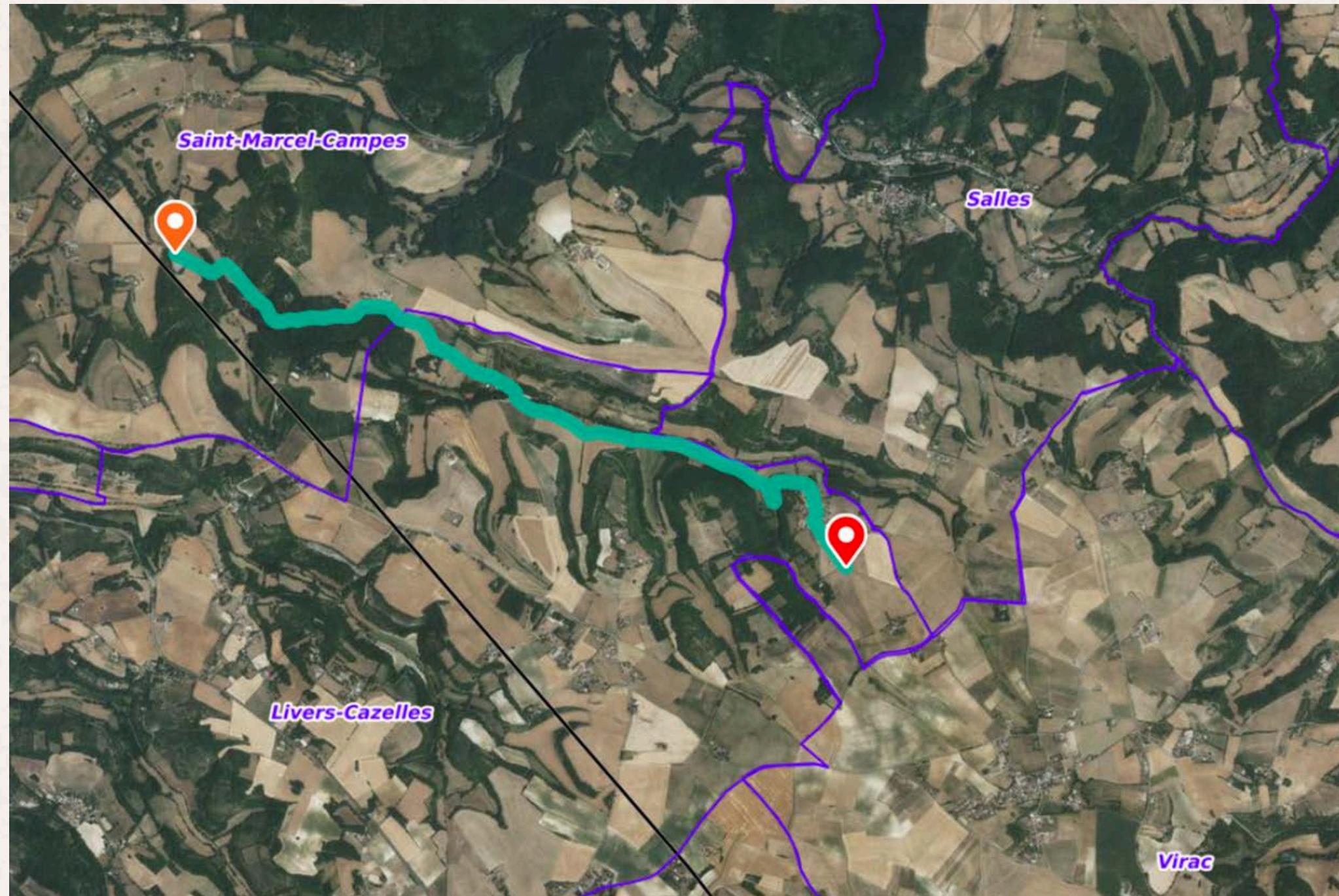
- Le chemin de Cammarc longe l'Ouest de la zone A et le Nord-Est de la zone C,
- Le chemin de Saint-Martin longe le Nord-Ouest de la zone C,
- Une route goudronnée sans nom longe le Sud de la zone A et B.

A noter que la zone A est clôturée.



## Options de raccordement

## Raccordement - option 1



### Poste source de Cordes - 4.3 km

Actuellement, 1 seul transformateur de 20MW. La capacité disponible déclarée est de 9.9 MW

Un projet de mutation du poste source (20 → 36 MW) a été lancé. La date de mise en service est prévue pour S2 2027. Ceci permettra de raccorder le projet.



Poste source existant : Cordes  
Environ 4,3 km



Potentielle  
localisation du poste  
de livraison



Potentiel tracé  
de  
raccordement

## Raccordement - option 2



### Poste source de Pré-Grand - 11,4km

Des travaux de mutation de PTR ont eu lieu en 2023.  
Pas de travaux prévus sur ce poste source d'après l'ETF 2024.



Poste source existant : Pré-  
Grand  
Environ 11,4 km



Potentielle  
localisation du poste  
de livraison



Potentiel tracé  
de  
raccordement



# CalyWattSol

*L'ancrage local*

Le contenu de cette présentation sera accessible au public par voie électronique.